

ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE PRADO PLAGE

122/134 rue du Commandant Rolland - 13008 Marseille – Tél. : 04 91 77 37 97

Procès Verbal - CONSEIL D'ECOLE - 2ème trimestre 2023 - 2024

Date et lieu : mardi 26 mars 2024 – 17h40 / 19h40 – salle des maîtres

Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none">1. Évaluation d'école / Projet d'école2. Sécurité des locaux : exercice incendie / Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)3. Projets pédagogiques collectifs4. Coopératives scolaires5. Travaux6. Demandes des parents d'élèves
----------------------	--

Présents		
Enseignants	ROSATI Sylvain - Directeur école élémentaire ARTERO Monica - Adjointe école élémentaire CAUX Anthony - Adjoint école élémentaire OLMI Anne-Catherine - Adjointe école élémentaire VANHAMME Maxime - Adjoint école élémentaire VERRIER Yves - Adjoint école élémentaire DEPARIS Véronique - Adjointe école maternelle HENRIOT Béatrice - Adjointe école maternelle RIVERA Coralie – Adjointe école maternelle	
Parents d'élèves délégués élus	Maternelle	Élémentaire
	ANFOSSO-TARQUINI KHAROUBI Sandrine BENCHOUBANE Nadia	AHADDAD Samia LAMY Hervé MARTIN-LAVAL Tamara RAHMOUNE Lise SOUPRAMANIEN Alexandre
Représentant Mairie 6° / 8° 1 ^{er} adjoint au maire de secteur	PANATALACCI-BONNAFFOUS Jean-Marc	
Personnel Municipal	ALCAZAR Philippe – Concierge VANNINI Muriel – Coordinatrice secteur	
Excusés	CLIMENT-TAPIS Lugdvine - Adjointe école maternelle PEYRONNEL Elodie - Adjointe école maternelle MASSON Juliette – Adjointe 6° / 8° RICHARD Dona - Adjointe 6° / 8°	

Secrétaire de réunion

Madame ARTERO accepte d'assurer le secrétariat du conseil d'école.

1. Évaluation d'école

Comme présenté lors du 1^{er} CE de cette année, l'école est dans une démarche d'évaluation d'école depuis la rentrée 2023. Elle est portée par le Conseil d'évaluation de l'École, elle vise à nous aider à améliorer la qualité des apprentissages des élèves de leur parcours scolaire, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

Pour mémoire, dans le cadre de l'auto-évaluation de l'école, une enquête a été proposée aux familles pour recueillir leur point de vue. Le questionnaire en ligne a été envoyé le 20/10/23, il était actif jusqu'au 06/11/23. Entre autres, ce questionnaire avait mis en évidence que :

115 parents ont répondu à ce questionnaire sur 355 parents soit 32 % des parents (sans prendre en compte les fratries).

- 105 parents pensent que leurs enfants sont en sécurité à l'école - 93 parents pensent que leurs enfants sont en sécurité sur le chemin de l'école.

- 103 parents pensent que leurs enfants viennent à l'école avec plaisir.

Suite à cette réflexion précise de 37 heures de travail pour l'équipe pédagogique, un rapport d'auto-évaluation a été transmis à un trio d'évaluateurs externes. Une visite de l'école a lieu le mardi 19/03/24, ils ont rencontré avec le directeur des parents délégués et le personnel municipal. Un conseil des maîtres s'est tenu entre 11h30 et 13h30.

Un parent d'élève présent lors de l'entretien avec les évaluateurs fait part que les retours sont positifs et qu'il n'y avait pas de jugement au contraire un réel échange.

M. Rosati confirme bien que les évaluateurs ont souligné des points positifs et aussi des points à améliorer notamment la liaison avec le périscolaire. Ce point est sur une dynamique, nous assistons à une coopération croissante entre la mairie et l'école par exemple lorsque les directeurs sont invités à participer à la rédaction de la Charte de l'ATSEM. M. Panatalacci-Bonnaffous (1er adjoint au maire de secteur) confirme cette volonté et réalité.

De cette évaluation d'école en découle les axes du futur projet d'école. Celui-ci sera présenté au conseil d'école en 2024/2025.

Les services académiques banalisent une journée au mois de juillet pour la poursuite des réflexions au sein des équipes engagées dans ce processus, l'école sera « fermée » le jeudi 4 juillet 2024.

Le directeur tient à remercier l'ensemble de l'équipe pour leur engagement dans cette démarche réflexive afin d'améliorer la qualité du service public d'éducation.

2. Sécurité des locaux : exercice incendie / Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

Exercice d'évacuation en cas d'incendie : l'exercice d'évacuation réglementaire du second trimestre a eu lieu le mardi 12 mars 2024 à 9h55. Tous les élèves étaient évacués du bâtiment en moins d'une minute, regroupés au point de rassemblement et appelés nominativement en moins de 3 minutes.

La centrale alerte incendie est opérationnelle.

Pour mémoire, l'exercice de mise en sécurité dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S.), à la demande conjointe des Ministères de l'Intérieur et de l'Education nationale, a eu lieu le 10 octobre 2023, avec la simulation de l'intrusion d'une personne malveillante dans les locaux scolaires. Tous les élèves ont dû se confiner dans leur salle de classe, en se cachant sous leur table, et en étant le plus silencieux possible tout au long de l'exercice qui a duré 30 minutes. Une fiche d'évaluation a été complétée par M. Rosati ; globalement, cet exercice fut un succès. A noter : le signal sonore (corne de brume) est inaudible pour l'ensemble du bâtiment. M. ROSATI en tant que responsable du bâtiment et de la sécurité fait remonter à la mairie, propriétaire des locaux, que l'école n'a aucun moyen d'alerte. Ce problème est remonté chaque année.

Il est à noter que dans une telle situation, il peut être envisagé de « s'échapper » en limitant les risques (connaître la zone de rassemblement et être certain de pouvoir s'échapper sans risque).

Un autre exercice de mise en sécurité pour les risques chimiques auxquels l'école est potentiellement exposée aura lieu au cours du troisième trimestre, la date est à déterminer. Tous les élèves, de l'école maternelle et élémentaire seront confinés, l'attente des services de secours sera simulée. L'exercice, qui doit être réalisé

annuellement, durera 1 heure et permet notamment de vérifier que tous les éléments nécessaires sont présents dans la mallette « premiers secours » fournie par la municipalité.

M.Rosati rappelle aux parents présents les consignes à respecter dans ce cas :

- écouter la radio
- attendre l'accord des autorités pour venir récupérer vos enfants.

Le directeur évoque le passage du plan vigipirate au niveau « urgence attentat », à cette heure, nous attendons les mesures ministérielles.

L'alerte immersion est évoquée par les parents.

3. Projets pédagogiques collectifs

Course « Mets tes baskets et bats la maladie » : La course 2024 sera organisée le 18 avril. Elle se réalisera dans l'école, deux parents ambassadeurs par classe pourront participer à cet événement sportif. Maëlle une personne de l'association ELA sera présente ce jour-là.

Principe de l'événement : les élèves recherchent parmi leur entourage des personnes qui acceptent de récompenser leur effort au profit d'ELA en effectuant un don. C'est une grande campagne citoyenne qui a pour but de sensibiliser les élèves à la solidarité, au handicap et au respect de la différence. Elle permet de les impliquer concrètement en faveur d'une cause : agir pour soutenir les enfants et adultes touchés par une maladie rare et dégénérative, les leucodystrophies.

Rire Médecin : cette association finance des opérations pour les enfants hospitalisés notamment en permettant à des clowns de visiter les enfants malades dans leurs chambres.

Une « journée rouge » (date à déterminer) sera menée au sein des écoles maternelle et élémentaire : les élèves rencontreront des personnes de l'association notamment Véronique PLUVIEUX et pourront comme l'année dernière rédiger des carnets avec des blagues qui seront lus aux enfants hospitalisés par les clowns.

Collecte de bouchons en plastique : Opération « Bouchons d'amour »

L'association collecte des bouchons en plastique alimentaire pour les revendre et ainsi financer du matériel pour les personnes handicapées (fauteuil roulant ...)

Le carnaval sur le thème des Jeux Olympiques (14 mai) : l'organisation sera communiquée ultérieurement aux parents. M.Rosati précise bien que le carnaval se tient cette année car il est rattaché à des activités pédagogiques choisies par l'équipe enseignante sur le thème du sport, des continents, de la solidarité et du fair-play.

Service Sanitaire : dans le cadre de leur cursus, des étudiants de la faculté de médecine interviennent du CP au CM2 pour sensibiliser les élèves sur les thèmes suivants : l'hygiène et les épidémies (moustiques). Nous les remercions pour la qualité de leurs interventions.

Olympiades : 3 juin matin - de la petite section au CM2, les équipes seront constituées d'élèves de chaque niveau de classe.

Jardin pédagogique : parc + parking

Interventions de Clean my Calanques : sensibilisation à la préservation de la nature et à la réduction des déchets

Préparation de la chorale et d'un spectacle de fin d'année

L'équipe enseignante propose aux parents d'organiser la kermesse le même jour que le spectacle : mardi 18/06/23 après la classe. Il est rappelé aux parents que l'association des parents d'élèves « les petits mousses de Prado Plage » a été dissoute. Après discussion, désormais, une seule kermesse réunira les familles/élèves de la maternelle et de l'élémentaire dans la cour de l'école élémentaire.

Sorties collectives : Zoo de la Barben (maternelle) le 16/04 / Camargue (toute l'école élémentaire) impossible de réserver des cars pour la fin d'année pour 155 personnes malgré nos démarches. M.Lamy, parent d'élève, se propose de chercher une société pour nous proposer un devis aux dates retenues.

4. Coopérative scolaire

Élémentaire

Pour mémoire, les mandataires de la coopérative Prado Plage élémentaire sont Madame Monica Artero et Messieurs Sylvain Rosati et Yves Verrier.

Solde banque disponible au 29/02/2023 : 3 856,36 €

Maternelle

Pour mémoire, les mandataires de la coopérative Prado Plage maternelle sont Mesdames Béatrice Henriot, Lugdvine Tapias-Climent.

Solde banque disponible au 29/02/2024 : 4 229,03 €

Il est rappelé que les parents peuvent se constituer commissaires aux comptes afin de vérifier la situation financière des coopératives.

5. Travaux

Une fois de plus, le directeur remercie vivement M. Dian, chef de service et M. Terramorsi conducteur de travaux du Pôle Entretien et Travaux des Écoles et des crèches des 6^{ème} et 8^{ème} arrondissements, pour leur disponibilité et leur réactivité.

M. l'adjoint au maire rappelle que l'équipe municipale entreprend des gros travaux de bâtiment sur les écoles, notamment sur les écoles dites Pailleron, grâce notamment au financement de l'État (Marseille en Grand). D'autres travaux sont également en cours et prévus, il précise que l'École est une priorité pour la mairie.

Incombant à la municipalité :

Réalisés depuis le CE durant le 1^{er} trimestre - 2023/2024 :

- entretien courant

Programmation 2024 :

- changement des visiophones ;
- ouverture à distance du portail de l'élémentaire : alarme – vol : vidéo surveillance au niveau de l'entrée (un panneau préviendra les usagers de cette présence)
- lavabo dans la salle des maîtres de l'élémentaire ;
- révision de l'ensemble des huisseries bois et aluminium
- traçage au sol création et rafraichissement : marelle / cerceaux ;
- portillon au niveau des toilettes de l'élémentaire / chemin vers maternelle ;
- finir la clôture montée de la Cadenelle.

Demandés :

- moyen d'alerte centralisé pour déclencher le PPMS ;
- améliorer le système de chauffage dans la salle polyvalente (pièce très froide en hiver) ;
- plaques d'égout devant les classes : système à améliorer pour éviter obstruction et remontées malodorantes ;
- zone d'ombrage

6. Demandes des parents

Pour mémoire, les délégués sont invités à transmettre, une semaine avant, les points qu'ils souhaitent aborder durant le Conseil d'École (hors vacances scolaires).

Lors du conseil d'école les parents d'élèves demandent des précisions sur l'intérêt d'avoir une association de parents d'élèves.

Le directeur explique que ce statut permet aux parents d'élèves d'avoir un compte (être autonome grâce au fond de roulement), de souscrire une assurance pour garantir leurs différentes manifestations, d'établir des conventions avec la mairie...

-Élémentaire / maternelle photographie de classe durant le carnaval : 14 mai 2024. Droit à l'image à compléter et à signer par les deux représentants légaux (le cas échéant).

L'ordre du jour étant épuisé,

Monica ARTERO, secrétaire de séance

la séance est levée à 19h40.

Sylvain ROSATI, directeur

